

FÉVRIER 2026 - N° 554

le Lédranais

**Bienvenue à l'EHPAD
Bel Orient**

INFOS

HORAIRES

• **Mairie: 02 96 64 34 20**

Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.
Samedi (permanence) : 9h-12h.

www.pledran.bzh

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• **Horizon: 02 96 64 30 30**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• **Médiathèque: 02 96 64 35 35**

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• **CCAS: 02 96 64 34 22**

Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30, vendredi : 8h30-12h

Permanence de Christiane Le Moual : mercredi après-midi, sur rendez-vous.

La banque alimentaire : les semaines paires le mercredi de 11h à 12h.

• **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération: Antenne Centre - 02 96 58 57 00**

13 avenue Pierre Mendès France
22950 TREGUEUX.

• **Police Municipale: 02 96 64 34 25**

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Changement provisoire dans votre Plédranais :

« La période pré-électorale ayant débuté, j'ai jugé préférable de ne pas faire d'éditorial dans les numéros du bulletin municipal qui sortiront d'ici les prochaines échéances électorales. Et d'un commun accord avec la minorité, nous avons décidé de suspendre également les expressions libres. Merci pour votre compréhension. »

Le Maire, Stéphane Briend

>>> **infos mairie** **p. 4**

>>> **social** **p. 7**

>>> **dossier : EHPAD Bel Orient** **p. 8**

>>> **vivre sa ville** **p. 10**

>>> **vie associative** **p. 13**

>>> **vie des écoliers** **p. 16**

>>> **langue vivante** **p. 18**

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane Briend

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Ehpads, associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 - ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

25 € pour 10 numéros - contactez la mairie.



mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais de mars 2026**
au plus tard le **mercredi 18 février.**
Distribution à partir du 17 mars

☐ **Plédranais d'avril 2026**
au plus tard le **mercredi 18 mars.**
Distribution à partir du 14 avril

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.
• **Taille photos : 300 ko minimum**
• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
• Des articles en fichier word ou texte



Conseil municipal du 27 janvier 2026

SERVICES TECHNIQUES

■ ADHÉSION À ADAC 22

L'ADAC 22, agence départementale d'appui aux collectivités des Côtes d'Armor, apporte une assistance technique, juridique ou financière aux collectivités territoriales adhérentes. Le Conseil municipal APPROUVE les statuts de l'ADAC22, ADHÉRE à l'établissement et APPROUVE le versement d'une cotisation annuelle.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESSOURCES HUMAINES

■ CRÉATION D'EMPLOIS POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Le conseil municipal CRÉE des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers pour l'année 2026 dans les cadres d'emplois des adjoints d'animation (3,91 ETP) et des adjoints techniques (0,75 ETP).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA MAIRIE AU CCAS

La Ville met à disposition du CCAS un agent pour exercer les fonctions d'assistante administrative à raison de 17h30/semaine. La convention de mise à disposition arrivant à échéance, il convient de la renouveler pour une durée de 3 ans. Le Conseil municipal APPROUVE la convention et AUTORISE le Maire à prendre les mesures nécessaires à son exécution.

Vote « pour » = 28, Ne prend pas part au vote = 1 (S. Briend).

■ INDEMNITÉ DE MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE

Afin d'effectuer la mise sous pli pour les élections municipales, il est proposé de recruter du personnel. Le Conseil municipal INSTAURE une indemnité forfaitaire de mise sous pli de 63 € pour chaque tour d'élection et AUTORISE le Maire à recruter du personnel temporaire.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

■ RAPPORT CLECT DU 16/12/25 : NEUTRALISATION DE TARIFICATION ET TRANSPORT DES PUBLICS SCOLAIRES VERS LES PISCINES

La proposition de simplification consiste à ce que l'Agglomération assure sa politique d'apprentissage de la natation en milieu scolaire en prenant en charge financièrement l'activité piscine, et que les communes assurent l'organisation des transports. Le Conseil municipal APPROUVE le rapport de la commission locale d'évaluation des charges et APPROUVE les modulations des attributions de compensation.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ RAPPORT CLET DU 16/12/25 : PARTAGE À PARTS ÉGALES DE L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR L'EXERCICE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

L'Agglomération a été désignée Autorité Organisatrice de l'Accueil du Jeune Enfant (AOAJE) en octobre 2025. Un arrêté interministériel notifie les montants attribués en 2025 aux communes de plus de 3 500 habitants. Le conseil communautaire a approuvé le partage de ce financement à hauteur de 50 % entre l'agglomération et les communes bénéficiaires. Le Conseil municipal APPROUVE le rapport de la CLET et les modulations des attributions de compensation.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ RAPPORT CLECT DU 16/12/25 : ACTUALISATION DU TRANSFERT DE CHARGES LIÉES AU PLUI

La CLET examine l'actualisation des charges de la compétence « planification urbaine » suite à l'approbation du PLUI afin d'ajuster les réfections à appliquer sur les dotations d'attribution de compensation. Le Conseil municipal APPROUVE le rapport de la CLECT et les modulations des attributions de compensation.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENFANCE JEUNESSE

■ DON À L'ASSOCIATION « DID'J 22 » PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Les membres du conseil municipal des enfants ont participé à la vente de mascottes « Gwiñver » et proposent de reverser une partie des recettes de cette vente, soit 300 €, à l'association « DID'J 22 » dont l'objectif est de soutenir les enfants diabétiques et leur famille dans les Côtes d'Armor. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal AUTORISE le versement d'un don de 300 € à l'association « DID'J 22 ».

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

TRAVAUX

■ AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE BEL AIR : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Département est chargé de répartir le produit des amendes de police relatives à la sécurité routière dont la dotation est mise à disposition par le Préfet. Cette aide est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants pour des dépenses en lien avec la sécurité routière. Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à solliciter la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour cet aménagement et à signer les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ CONVENTION DE FINANCEMENT D'UN AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ COMPRENANT DEUX ARRÊTS DE CARS SCOLAIRES

Pour sécuriser les arrêts de cars scolaires au lieu-dit Bel Air, il est nécessaire de réaliser des travaux de mise en accessibilité des espaces. La Région consent à participer au financement des opérations liées à la mise en place des arrêts bus et à la sécurisation et aux déplacements des piétons. Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention de financement avec la Région et les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Urbanisme

février 2026



Déclarations préalables

- ROUXEL Robert, rue du Pont Aubry – détachement d'un lot à bâtir
- SASU AGT BAT, 41 rue Henri Matisse – installation de 7 panneaux photovoltaïques
- PELLAN Sébastien, 10 rue d'Anjou – construction d'un carport
- RIOCHE Bernard, 9 rue de Saint-Volon – Pose d'un grillage
- SARL Habitat Conseil ENR, 67 La Chesnaie de Péran – installation de 7 panneaux photovoltaïques
- JOUBERT Olivier, 21 rue Louis Guilloux – Isolation par l'extérieur des murs de la maison

Permis de construire

- LORANT Guillaume et BOTREL Floriane, rue Saint-Maurice – construction d'une maison individuelle avec garage et carport
- LEMOINE Christine, 14 rue du Tertre du Bourg – Construction de 2 abris de jardin
- LE RAY Didier et Nathalie, 5 rue du Pont Aubry – Construction d'une extension



Permanences

conseillers départementaux

**Christine Orain-Grovalet
et Jean-Marc Dejoué**

1^{er} semestre :

**Le mercredi de 11h à 12h
en mairie**

- 11 mars
- 13 mai
- 8 avril
- 10 juin

Etat Civil

Naissances

- THEFFO Louis, le 31/12/25, 2 rue de la Résistance
- FAIJEAN Maïna, le 2/01/26, 13 rue Saint-Volon
- COLIN Wesley, le 5/01/26, 21 rue Henri Matisse
- BELHAJ Dina, le 14/01/26, 15 le Vicomte
- LE BEZVOËT BOIFFARD Marceau, le 16/01/26, 4 rue de la Vallée

Mariage

- Rosie MARPEAU, employée, et Noë CERISIER, imprimeur, domiciliés 4b impasse de la Jaunaie.

Décès

- HERVÉ Monique née MORO, le 11/01, 87 ans, 10 rue Bel Orient
- TOCQUÉ Odile née TORCHARD, le 14/01, 93 ans, 10 rue Bel Orient
- CAPELLE Elvire, le 14/01, 76 ans, 12 rue du Tertre du Bourg
- LE GOLLOT Yves, le 17/01, 63 ans, 8 les portes d'en Bas
- TOQUÉ Christian, le 21/01, 64 ans, 9 rue Jacques Prévert

**Bientôt 16 ans :
pensez au
recensement !**

"APPEL À PROJETS JEUNES"



ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

SOLIDAIRE

ENVIRONNEMENTAL

HUMANITAIRE

SPORTIF

CULTUREL

**AIDE
FINANCIÈRE**

**À DESTINATION
DES 16/25 ANS**

**DÉPÔT
JUSQU'AU
27 MARS 2026**

**RETRAIT ET DÉPÔT
DES DOSSIERS
À L'ESPACE JEUNES**



6 RUE DES ÉCOLES
22960 PLÉDRAN
07.56.42.33.40

ADRIEN.BEAUREPAIRE@PLEDRAN.BZH
ADRIEN PDR SIJ PLÉDRAN
ADRIENPDRSIJPLEDRAN



Elections municipales : tout savoir sur la procuration

La procuration, c'est quoi ?

Un électeur A (le mandant) donne procuration à un électeur B (le mandataire) afin que celui-ci vote à sa place le jour du scrutin. Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale. **Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.**

Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le jour du vote, l'électeur désigné ne peut avoir qu'une procuration établie en France.

Comment et quand donner procuration ?

Trois façons de donner procuration dans l'année précédant le scrutin :

→ Faire une demande de procuration 100 % dématérialisée sur le site internet France Identité : <https://france-identite.gouv.fr/>

→ Faire une demande de procuration en faisant valider un formulaire Cerfa (n°14952*03) au sein d'un commissariat, une gendarmerie, un tribunal judiciaire (du lieu de travail ou de résidence) ou un consulat. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

→ Faire une demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

En cas de demande tardive, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place (délais d'acheminement et prise en compte par la mairie). Une procuration reçue trop tardivement pour un 1^{er} tour pourra néanmoins, en fonction de la date de validité choisie, être utilisée pour l'éventuel 2nd tour.



Que faire si je ne peux pas me déplacer ?

Pour faciliter le vote des personnes qui ne peuvent pas se déplacer en raison de maladies ou d'infirmités graves, les officiers et agents de police judiciaire peuvent recueillir les demandes de procuration au domicile de ces personnes. Demande à formuler par écrit, accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant que l'électeur est dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

La police municipale n'est pas habilitée à valider les procurations et à se déplacer pour les recueillir.

Comment vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration ?

Connectez-vous le site : Interroger votre situation électorale.

Comment peut-on résilier une procuration ?

à tout moment, le mandant a la possibilité de résilier sa procuration devant les mêmes autorités et avec le même formulaire que pour l'établissement d'une procuration. Vous pouvez également résilier une procuration via la téléprocédure : www.maprocuration.gouv.fr.

À noter : même s'il a établi une procuration, le mandant peut tout à fait se rendre à son bureau de vote et voter personnellement, si l'électeur qu'il a désigné comme mandataire n'a pas déjà voté en son nom.

Dans le cas inverse, le mandataire ne pourra plus faire usage de sa procuration s'il est constaté que le mandant s'est déjà présenté au bureau de vote.

www.maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?





Services Techniques
Les Brèves

Les agents poursuivent les travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.

■ Les équipes techniques ont terminé le broyage des sapins de Noël collectés sur trois sites après les fêtes de fin d'année. Celui-ci sera utilisé comme paillage pour les différents massifs de la commune. Les copeaux de bois enrichissent le sol en se décomposant et lui fournissent ainsi des micro-nutriments naturels qui seront ensuite absorbés par les plants. En limitant l'évaporation, le paillage copeaux de bois permet d'espacer les apports en eau et de protéger les plantes et les sols.

■ Les services techniques ont été impactés par les conditions météorologiques particulièrement défavorables en ce début d'année (neige, verglas, fortes pluies et vent). Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ses arbres. En effet, plusieurs interventions ont été nécessaires à cause de chutes d'arbres privés sur les voiries communales.

■ Des pièges aidant à lutter contre les chenilles processionnaires ont été ajoutés sur certains sites en fonction des recensements effectués.

■ Des plaques de protections de murs ont été installées à la salle Horizon.

Les travaux des entreprises



■ Suite aux travaux de réfection de deux piles du pont de La Rochette, l'entreprise Hellios a procédé à la mise en place des glissières de sécurité.

Un atelier numérique dédié aux associations

Dans le cadre de son action en faveur de l'accompagnement numérique, la ville a proposé un atelier numérique à destination des associations de la commune. Animé par Rachel Le Balch, conseillère numérique, cet atelier avait pour objectif d'aider les acteurs associatifs à renforcer leurs compétences en matière de communication digitale.

Dix-sept participants, représentant diverses associations locales, ont pris part à l'une des sessions organisées. L'atelier portait sur la création graphique et la réalisation de supports de communication variés : affiches, flyers, documents pour les réseaux sociaux, vidéos et diaporamas. Les participants ont également découvert l'utilisation du logiciel Canva, un outil intuitif permettant de concevoir facilement des visuels attractifs.

Au-delà de l'apprentissage technique, cet atelier a permis de faire connaître le rôle de la conseillère numérique auprès du tissu associatif local. Ces temps d'échange se sont déroulés dans une ambiance conviviale et constructive, favorisant la découverte de nouveaux outils et le partage d'expériences entre les participants.



Banque Alimentaire
des Côtes-d'Armor

Si vous rencontrez des difficultés financières passagères et résidez sur la commune de Plédran, le CCAS, en partenariat avec la Banque Alimentaire, peut vous aider par le biais de colis alimentaires. L'accès à ce service étant sous condition de ressources, vous pouvez faire une demande auprès du CCAS qui réalisera une étude de votre dossier selon vos ressources.

Distribution alimentaire les mercredis des semaines paires entre 11h et 12h au sous-sol de la mairie.

Informations complémentaires auprès du CCAS au 02 96 64 34 22 (lundi et mercredi 8h30-12h et 13h30-17h30 - vendredi 9h-11h).

Bienvenue à l'EHPAD Bel Orient

Situé au cœur de la ville, l'EHPAD Bel Orient accompagne au quotidien des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Disposant de 51 logements individuels entre 20 et 30 m², l'établissement est autorisé à accueillir 49 résidents en hébergement permanent et 1 personne en hébergement temporaire.

L'EHPAD est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Plédran par le biais des membres du conseil d'administration.

L'EHPAD Bel Orient : Un cadre de vie bienveillant, agréable et sécurisé

Avec son parc verdoyant de plus de 2 000m², la résidence offre un cadre de vie chaleureux et sécurisé pour les personnes qu'elle accompagne. Aux beaux jours, nombreux sont les résidents et leurs familles à profiter des cabanes présentes dans le jardin et profiter de la douce odeur des arbres. Les visites aux résidents sont encouragées à partir de 11h le matin ou 13h30 l'après-midi.

Par ailleurs, pour favoriser les échanges entre les proches ou les voisins de pallier, plusieurs salons sont à disposition sur les différents niveaux de l'EHPAD. L'établissement est doté également d'un salon « bien-être » servant aux activités relaxation, aux repas de familles ou en tant que salon de coiffure.

Des animations au rythme des résidents

Grâce aux bénévoles, aux partenaires, à l'ensemble de l'équipe et l'engagement de l'animatrice à œuvrer pour que l'EHPAD reste un lieu de vie, nombreuses activités sont réalisées quotidiennement comme des sorties en bord de mer, des interactions intergénérationnelles avec les enfants accompagnés par le centre de loisirs ou les nounous de Plédran, des ateliers manuels avec l'aide de l'association des Blouses Roses, des



Sortie aux Rosaires

ateliers pâtisserie, bien-être, gym équilibre, etc...

L'association des sages de l'EHPAD de Plédran permet aussi de favoriser une vie sociale avec l'organisation d'une kermesse en fin d'année aboutissant sur un spectacle à destination des résidents.

« Je me plaît bien ici, le personnel est gentil »
indique Mme DAVY,
résidente à l'EHPAD



Bel Orient c'est aussi une équipe qui s'adapte aux besoins des résidents

Une équipe pluriprofessionnelle d'une quarantaine d'agents accueille, accompagne et prend en soins les résidents au quotidien.

Engagée, compétente et bienveillante, l'équipe soignante est composée d'infirmiers, aides-soignants et agents de soins. Chaque jour de l'année, dimanches et jours fériés compris, l'équipe est au chevet des résidents. Avec une présence 24h/24 et 7j/7, elle s'adapte aux besoins de chacun dans une ambiance conviviale et familiale.

« On exerce ce métier avec dévouement et respect. On est fier d'accompagner nos aînés au quotidien »

Parole de soignant



Une partie de l'équipe des agents de l'EHPAD



Atelier manucure

L'équipe médicale, composée de l'infirmière coordinatrice, du médecin coordonnateur et de la psychologue, est un soutien pour l'équipe soignante et permet une continuité de parcours pour nos aînés. L'équipe administrative quant à elle, est à disposition des résidents et familles pour répondre aux interrogations sur des démarches à réaliser.

Dans le cadre de la qualité d'accompagnement des résidents, l'EHPAD dispose aussi d'une équipe de restauration qui confectionne les repas sur place pour le plus grand plaisir des personnes accompagnées. Les repas ont lieu à 8h pour le petit-déjeuner, 12h pour le déjeuner et 18h30 pour le dîner.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription au sein de l'EHPAD se font de manière dématérialisée depuis le 01 janvier 2025. Si vous souhaitez réaliser une demande, vous pouvez aller sur le site **Via Trajectoire** qui recense l'ensemble des demandes d'inscription en EHPAD au niveau national :

<https://usager.viatrajectoire.fr/>

**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à vous
rapprocher du secrétariat de
l'EHPAD au 02 96 64 33 76
ou par mail :
accueil.ehpad@pledran.bzh**



Une partie de l'équipe entourée des membres du Conseil d'administration



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Programmation à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail.

- >>> **Mercredi 21 janvier : Repas partagé**
- >>> **Jeudi 19 février : Cinéma** - film d'animation « Les Légendaires » - 30 places disponibles → 3 €/personne
RDV à Cinéland - horaires communiqués ultérieurement.
- >>> **Mardi 24 février : Découverte de la bande dessinée** avec Jean-Christophe BALAN. Créez votre propre personnage de bande dessinée et imaginez ses aventures
Atelier duo parent / enfant → Tarif 7 €
RDV à 10h à Mosaïk
- >>> **Jeudi 26 février : Repas partagé « Familial »** - Venez cuisiner en duo parent/enfant puis partager un repas convivial avec les résidents de l'EHPAD
12 places disponibles → 5 €/adulte → 3 €/enfant
RDV à 9h30 à Mosaïk
- >>> **Jeudi 26 février : Atelier création de boucles d'oreille**
- Et si vos prochaines boucles d'oreilles c'était vous qui les créez ? A partir de 14 ans - 6 places disponibles
Tarif 10 € - RDV à 14h à Mosaïk



Jardins familiaux



Renouvellement des contrats de location

Envie de jardiner, de partager et d'échanger en toute convivialité ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Mosaïk. Les jardins familiaux sont situés rue de la Fontaine Cadio aux Coteaux.

Au total, 22 parcelles sont proposées à la location à l'année pour 27,60 €.



Casa Nielli

Installée tous les lundis soir de 17h à 21h sur le parking de l'ex-maison Gallèse, la Casa Nielli vous accueille et vous propose ses pizzas au feu de bois.

La pâte à pizza est faite tous les jours, les produits travaillés sont frais et de qualité (fromages et charcuteries italiennes) et les pizzas sont préparées à la demande. La cuisson au feu de bois permet de révéler les saveurs et l'authenticité des pizzas. Sur la carte, vous retrouverez des pizzas classiques et des propositions originales, ainsi que des pizzas du mois.

Vous retrouverez également sur la carte des desserts faits maison (Panna Cotta, Tiramisu...) et des boissons.

Les lundis soir de 17h à 21h (22h d'avril à novembre)
Réservations au 06 87 72 68 76



Deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) a déployé le réseau Ouest Charge sur le département qui compte aujourd'hui 222 bornes accélérées, 10 bornes rapides et 6 superchargeurs accessibles 24h/24 et 7j/7.

Les nouvelles bornes de recharge accélérées situées allée des Écoliers et parking d'Horizon permettent une recharge complète en moins d'une heure. Elles possèdent trois points de charge.

Ce réseau public est complémentaire : 90 % des recharges sont assurées par des solutions privées individuelles ou collectives. Le réseau Ouest Charge permet donc de couvrir les 10 % restants et répond aux besoins des

automobilistes effectuant de longs trajets ou des déplacements occasionnels non planifiés.

Comment ça marche ? Les SDE du Grand Ouest ont mis en commun leurs réseaux respectifs de bornes de recharge au sein du service de mobilité Ouest Charge. Grâce à un badge unique, le propriétaire d'un véhicule électrique peut accéder aux bornes en Bretagne et au-delà (paiement par carte bancaire, application mobile OuestCharge et QR-codes permettant d'accéder aux bornes de recharge).

Assistance et dépannage

24h/24 et 7 j/7

02 52 07 00 06

serviceclient@ouestcharge.fr



Allée des Écoliers



Parking Horizon

Les vignes et les pêchers se taillent en mars

Samedi 7 mars à partir de 14h30, la Société d'Horticulture et d'Art Floral (SHAF) de Saint-Brieuc et des Côtes d'Armor vous invite à une réunion sur la taille des vignes de table et pêchers chez Eveline et Gilles Landin à Bel-Air.



Programme en 2 parties :

- **théorique** : choix des variétés les plus adaptées chez nous, conditions de culture à mettre en œuvre dès la plantation pour un développement harmonieux des vignes. Une liste des variétés les plus adaptées sur les vignes et les pêchers sera proposée.

- **pratique** : sur vignes issues de bouture, puis sur vignes greffées en extérieur – taillage d'une vigne greffée guidée en serre, puis d'un pêcher palissé dans cette serre.

Ouvert à tous - Tarif : 3 €/gratuit pour les adhérents de la SHAF
Renseignements : 02 96 62 13 66 / 02 96 94 13 66

Cérémonie du 19 mars

Hommage national du souvenir et du recueillement
 à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie
 et des combats en Tunisie et au Maroc

**le jeudi 19 mars à 10h30
 au monument aux Morts**

Rendez-vous à 10h en mairie

Les plédranaïses et plédranaïses portant l'uniforme actuellement sont les bienvenus(es)

Conseil des Prud'hommes : Philippe Caërou honoré

L'arrêté du 16 octobre 2025 a conféré au Plédranais Philippe Caërou, l'honorariat en tant qu'ancien Président du conseil des Prud'hommes.

Ce dernier avait prêté serment le 2 janvier 1980 et a exercé 38 ans comme conseiller prud'homal dans le collège salariés en section industrie. Il a été également ancien Président du conseil. Il est le fondateur de l'amicale du conseil des Prud'hommes et a organisé le colloque des 100 ans du conseil des Prud'hommes de Saint-Brieuc. Toutes nos félicitations.

Philippe Caërou entouré de Corinne Le Bivic, présidente (à gauche) et de Barbara Wattebled, vice-présidente (à droite)



Le bois de Plédran s'apprête à vibrer au rythme de L'Évasion Verte

Organisée par un groupe de six étudiants de Saint-Brieuc, l'Évasion Verte est un événement ludique et pédagogique qui se tiendra le samedi 14 mars de 10h à 17h dans le bois de Plédran.

L'animation a été pensée pour pouvoir accueillir tous les publics : familles, jeunes, personnes âgées et personnes à mobilité réduite (parcours intégralement accessible).

Cette journée aura pour but de proposer une immersion originale au cœur de la biodiversité locale tout en mettant en valeur l'importance du sport dans nos vies.

En effet, les participants, seuls, en famille ou entre amis, pourront ainsi se lancer sur quatre parcours d'orientation à thèmes qui, au travers de la lecture de cartes et de la résolution de près de 80 énigmes, leur permettront de découvrir la biodiversité locale.

En parallèle de cette activité, une buvette à la journée ainsi qu'une tombola où tous les engagés pourront participer d'office, s'ajouteront à la convivialité et l'universalité de l'évènement.

Avec L'Évasion Verte, Plédran confirme son engagement en faveur de la découverte environnementale et du sport loisir, dans un format accessible, pédagogique et résolument tourné vers le plaisir de bouger en pleine nature.

Si vous souhaitez venir passer un bon moment, sortir en famille ou venir en apprendre plus sur votre région, les organisateurs vous donnent rendez-vous sur la page « L'Évasion Verte » de la plateforme Klikego pour vous inscrire ou sur l'Instagram de l'évènement « levasion_verte » pour avoir les dernières informations (attention, places limitées).



Chaîne de solidarité entre l'association Ovigbé et Tata Culotte au service des femmes béninoises



En mars dernier, une initiative solidaire a vu le jour grâce à la mobilisation conjointe de la boutique de lingerie Tata Culotte et de l'association Ovigbé, engagée auprès des femmes au Bénin. Ensemble, avec l'aide de leurs réseaux respectifs, elles ont lancé une collecte de soutiens-gorge qui a dépassé toutes les espérances.

Tout commence par un échange entre la gérante de Tata Culotte, Gwendoline Le Cant et la présidente de l'association Ovigbé, Magali Hervé. De retour d'un voyage au Bénin, cette dernière partage une réalité frappante : de nombreuses femmes n'ont pas accès aux soutiens-gorge. Une situation qui interpelle la commerçante et l'idée d'agir ensemble s'impose. Une collecte est lancée sur 8 mois : l'information circule grâce aux réseaux sociaux, à la mobilisation des clientes en boutique et à l'engagement actif des membres de l'association. Très vite, l'élan de solidarité prend de l'ampleur.

Si la mobilisation démarre à Plédran, elle ne s'y limite pas. En quelques semaines, la collecte dépasse les frontières costarmoricaines : des colis de soutiens-gorge arrivent de Paris, Bordeaux, la Vendée et d'autres régions. Au total, plus de 530 soutiens-gorge sont réunis, destinés aux femmes béninoises accompagnées par l'association.

Cette action collective illustre parfaitement ce que peut produire une collaboration basée sur des valeurs humaines fortes. Elle démontre également que chacun peut s'engager, même à son échelle. « Il n'est pas nécessaire de consacrer beaucoup de temps pour agir. Il suffit d'avoir l'envie de s'investir et de porter des valeurs de solidarité et de respect », souligne la gérante de Tata Culotte.

À travers ce projet commun, Tata Culotte et Ovigbé montrent que l'union des forces locales, associatives et citoyennes peut avoir un impact concret, bien au-delà de Plédran, jusqu'au cœur du Bénin.



Les bénévoles de l'association avec Gwendoline Le Cant, propriétaire de Tata Culotte, boutique de lingerie, zone du Challonge (Experte grandes tailles)

Du kig ha farz au menu de votre dimanche 15 mars

Pour les enfants du Bénin, l'association plédranaise Ovigbé (« la voix de l'enfant ») organise le 15 mars la vente de son traditionnel kig ha farz toujours aussi copieux ! Les bénéfices de cette opération serviront à la construction et à l'équipement d'une maternité au dispensaire de Dannou en zone inondable.

Dimanche 15 mars à partir de 11h à la ferme du bois de Plédran, chez Yvon Mariette. Prévoir au moins 3 récipients fermés. Tarif : 13 € la part

Réservations : Hervé Gerber au 06 95 54 05 40 ou
Magali Hervé au 06 50 66 90 34.

Permanence vente de tickets : jeudi 26 février de 17h à 19h30
à la Maison des associations



Les habitants du Madray se retrouvent pour la nouvelle année

Samedi 17 janvier, les membres de l'association de quartier du Madray se sont retrouvés à la salle Louis Guilloux pour partager un moment convivial.

Pour changer de la traditionnelle galette des rois, l'association a opté pour une formule « raclette », très appréciée. La soirée a également été marquée par le spectacle de magie et de mentalisme proposé par Mister Robinson – Florian de son vrai nom – venu de Rennes pour l'occasion. Des numéros de différents styles se sont enchaînés pour le plaisir de tous, enchantés de cette animation surprise annoncée le soir-même par l'artiste qui s'était fait passer pour un « nouveau voisin » à son arrivée... Une très belle soirée avec plus de 50 participants. L'ambition de l'association est simple mais essentielle : rassembler les habitants, faire vivre l'esprit de quartier en renforçant les liens et, bien sûr, créer des souvenirs, notamment pour les enfants.

Prochain rendez-vous
le samedi 4 juillet
pour le repas d'été.



JARRET FRITES **SAMEDI 7 Mars à 19h**
SALLE HORIZON À PLÉDRAN SUR PLACE OU À EMPORTER

Soirée dansante + DJ Music +
Possibilité navette gratuite pour le retour

HORIZON BUGGY

15 € le repas

Apéritif offert / jarret-frites / dessert / Café (adulte 15 €)
Jambon - frites / dessert (enfant 7 €)
Réservation au 06 60 56 11 34
Organisation : Horizon Buggy

Entrée 10 €
moins de 12 ans 5 €

concert de chants de marins
La Danaë
Dimanche 29 mars
15 h
Salle Horizon Plédran

10 €

Organisation : **Cyclo Sport Plédranais**

Les places seront à vendre à la boulangerie JUMEAUX de PLEDRAN et payable en espèces ou par chèque uniquement.

Réservation : Guy Guillot 06 61 81 75 05
Luc Hubert 06 47 04 42 89 Roland Guillet 06 77 47 31 75

Tournoi de Gabaky, 1^{ère} édition

La nouvelle association plédranaise Cultura Beat Unit organise le samedi 28 mars, la 1^{ère} édition du tournoi de Gabaky un événement original mêlant jeu breton, sport, musique et culture.

C'est quoi le Gabaky ?

C'est un jeu breton, simple, fun et accessible à tous :

Tu lances - Tu vises ou tu tires - Tu marques - Tu recommences !

Un esprit proche de la pétanque et du palet, mais en intérieur, au chaud, et avec de la musique, une ambiance festive et conviviale. Le jeu se pratique en équipe de 2 joueurs et ne nécessite aucun niveau particulier.

Plus d'informations sur le jeu : www.gabaky.com

Tournoi en intérieur : samedi 28 mars - salle des Coteaux de 11h30 à 19h

- 40 équipes maximum de 2 joueurs en doublette formée (clôture inscription dès que les 40 équipes sont inscrites).
- 10 € par équipe.
- Inscriptions et règlement en ligne avant le 15 mars.

Toutes les équipes joueront toute la journée, y compris après une élimination

en phase de poules, afin de garantir un maximum de jeu et de convivialité.

Deux ligues permettront ainsi après les matchs de poules à tous les participants de jouer : Ligue Œil de Lynx et Ligue Myope la Taupe.

Animations & ambiance :

L'après-midi, une scène ouverte avec inscription au préalable est organisée. Tu as un talent ? Tu veux le montrer, inscris-toi gratuitement dès maintenant : danse, chant, stand-up, théâtre, magie, mime, arts du cirque, DJ, etc

Prends contact avec nous : Jean-Marie au 06 15 34 17 90 - d-jim22@hotmail.fr

Soirée DJ Set de 19h à 2h - Entrée : 2 € - Gratuit pour les joueurs du tournoi
Buvette & restauration sur place (foodtrucks sucrés et salés).

Une 1^{ère} édition à ne pas manquer, un rendez-vous culturel et festif ouvert à tous, pour découvrir le Gabaky et



partager un moment convivial au cœur de Plédran.

Un jeu, du fun, des copains, des talents, buvette, foodtrucks et musique.

C'est le 28 mars, alors scanne vite le QR code que tu trouveras sur les affiches dans les commerces pour inscrire ton équipe, parles-en autour de toi, ou viens supporter tes potes et t'enjailler le soir. Tout est réuni pour passer une super journée. Ne ratez pas la 1^{ère} !

Suis-nous sur les réseaux

Facebook-Insta : Cultura Beat Unit

Union bouliste

L'union bouliste a organisé son dernier concours 2025 au boudrome couvert de Yffiniac le 27 décembre. 58 doublettes se sont affrontées tout au long de l'après-midi et en soirée. La doublette plédranaise Bernard Le Guluche et Pascal Le Lostec a atteint la finale partagée avec Guillaume Gougeon-Eric Feuvrier.

Reprise 2026 dans les allées du bois le samedi 6 juin.



Les 4 équipes demi-finalistes

Section judo

Samedi 17 janvier, les jeunes Plédranais de la section judo (Dojo d'Armor) ont participé au tournoi interclubs départemental au Dojo de Langueux.

Résultats :

- **féminines** : Lou Jourden gagne sa poule ; Eva Boinet termine 2^{ème}
- **masculin** : Aodren Louail gagne sa poule



Eva Boinet - Lou Jourden - Aodren Louail

APEL/OGEC

de l'école Saint-Maurice vous propose une soirée complète dîner + spectacle le samedi 4 avril à la salle Horizon avec Alexandre Fourchon.

Réservez vite vos places !



Comité Armor Cuba Coopération

Suite au repas dansant organisé le samedi 28 février à Horizon, le Comité Armor Cuba Coopération organise une exposition d'affiches évoquant l'art cubain à la médiathèque du 2 au 7 mars (aux horaires d'ouverture de la médiathèque).



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Initiation musicale

Laurent Marguet, musicien intervenant de Saint-Brieuc Armor Agglomération, a travaillé pendant 12 séances avec les élèves de CP, CE1 et CE2. Il les a initiés à une découverte des cultures des différents pays du monde à travers l'apprentissage de chants, la pratique de danse et l'approche des rythmiques de ces pays.



Formation aux premiers secours

Mercredi 7 janvier, l'équipe pédagogique a participé à une formation « porter secours » avec Audrey Lemesle. Tous les élèves de l'école ont bénéficié également de séances les 29 et 30 janvier afin d'apprendre à venir en aide, et cela grâce au don de l'association plédranaise de trail « Les Chemins de traverse ».



Du côté des maternelles

Premières arrivées pour marquer le projet d'aménagement de la cour : deux petites maisons et des nouvelles roues ! Une grande joie pour les maternelles.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Sélections scolaires du Kan ar Bobl

Les deux classes bilingues français - breton du groupe scolaire Letonturier ont participé ce dimanche 18 janvier à Plédran, aux sélections scolaires du Kan ar Bobl (chants en breton). La classe maternelle de TPS - PS - MS - GS avec Morgan Le Diouron a présenté le chant « Koumoul Du » et les élèves de CP - CE2 - CM1 - CM2 avec Florent Le Goux ont présenté un chant de Youenn Gwernig « E Kreiz an noz ».



« Déjoue les pièges de ton assiette »

un défi collectif de création artistique à l'école maternelle en partenariat avec la ligue contre le cancer.

A travers la création d'une oeuvre plastique, les élèves de grande section ont pris conscience de l'impact de ce que l'on absorbe sur notre santé. Pour réaliser ce défi, ils ont travaillé sur l'alimentation : il s'agissait de bien composer le contenu d'une assiette pour être en bonne santé !

Les enfants ont appris à nommer et classer les aliments : différencier les légumes, les fruits, les féculents et les protéines et composer des menus en respectant des quantités.

Ils savent maintenant que la nourriture contenant trop de sucre, de graisse et de sel est néfaste pour la santé et que les aliments transformés contiennent souvent des produits qu'il vaut mieux éviter d'absorber.

Les élèves ont cherché, trié et découpé des photos d'aliments sains dans les catalogues de publicité. Ces images ont été choisies en fonction de leurs couleurs complémentaires à celles de notre fresque.

L'oeuvre artistique sera présentée lors du concours est une fresque de 10 mètres sur laquelle figurent les silhouettes des enfants de la classe. Elle est peinte en trois couleurs par les élèves. Les photos d'aliments découpées sont collées sur la fresque indiquant l'intérêt de bien s'alimenter.

Les travaux d'élèves des différentes écoles participantes seront présentés au mois de mai, dans les locaux du siège de la Ligue contre le cancer, rue Alain Colas, à Trégueux. Chaque classe recevra une récompense.



INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2026, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2026-2027, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tel : 02 96 42 26 33

Tous les enfants nés en 2024 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

PORTES OUVERTES ÉCOLE MATERNELLE

Le vendredi 6 mars de 17h30 à 19h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes afin de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du Groupe Scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.





Le mot en GALLO



Le Petit maez

Je me rappelle...Dever le qhinze du maez de janvier, le monde caozint du frêt, de la nije, de la grôe (1) "Le petit maez n'êt pàs pàsé"...Faot dire qe je devons qheuques fais câsser les guerrouas (2) pour doner a baire és bêtes, pour qhère un boût de lârd, ou core pour se debarbouiller.

Den l'ôtê, les câraods etint fleuris (3). Ela etaet vrai biao, mès pàs aizé pour se lever. Fallaet s'ebiller viteement!

Les anciens disint qe "fevier devaet remplli les douves a mâr".

"Pllée en fevier emplit le guernier".

"Si ton chat tend sa piao en fevier, en mâ i s'eperchera du fourniao".

Astoure y'a pus hardi de nije. Le monde font de la route pour la trouver.

Tout ela ét bié joli e bié chiere...ét vortië pour ela qe fevier n'a qe 28 jours!

Yolande Boitard e Annie Quinard



(1) du gel

(2) la glace

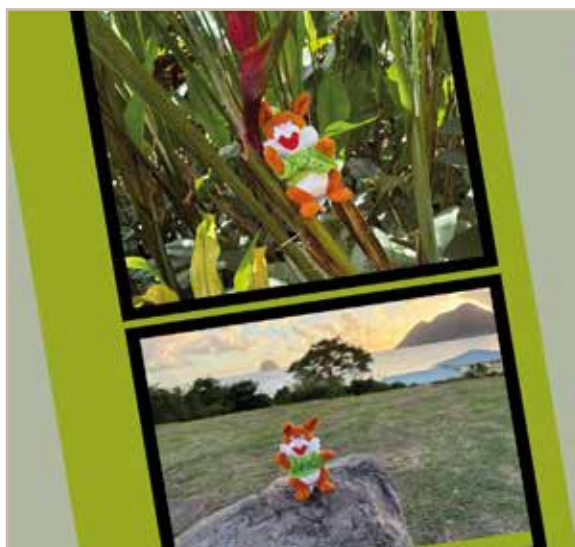
(3) traces de givre

Petite annonce

■ A vendre bois de chauffage (pour hiver prochain)

Tél : 06 47 95 96 65

>>> les aventures de Gwiñver



Gwiñver découvre La Martinique

La Martinique est une île des Caraïbes qui fait partie des petites Antilles. Région d'outre-mer de la France, sa culture reflète un mélange distinctif d'influences françaises et antillaises. Sa plus grande ville, Fort-de-France, abrite des collines abruptes, des rues étroites et La Savane, un jardin bordé de boutiques et de cafés.

Photos au jardin Balata et face au Diamant.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwiñver...

On attend vos photos.



AGENDA

Février

- samedi 21 février : Fête du Têt - Viet Taï Chi
- samedi 28 février : Repas - Comité Armor Cuba Coopération
- samedi 28 février : Repas à emporter - PAS

Mars

- du lundi 2 au samedi 7 mars : exposition d'affiches cubaines à la médiathèque - Comité Armor Cuba Coopération

- vendredi 6 mars : Don du sang - EFS
- samedi 7 mars : Repas - Horizon Buggy
- dimanche 15 et 22 mars : élections municipales
- mercredi 18 mars : spectacle « Qu'est ce ? »
- mardi 24 mars : spectacle « DéFILE » (séances scolaires et tout public)
- samedi 28 mars : tournoi de bagaky et soirée DJ set
- dimanche 29 mars : La Danaë (chants de marins) – CSP cyclo

GOSPEL SONG OF FREEDOM



Vendredi 3 AVRIL 2026 - 20h30
À L'ÉGLISE

Réservations au 02 96 64 30 30